



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 87147

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le Premier ministre sur une immixtion inacceptable de la Commission européenne dans le débat sur la réforme des retraites, qui appartient aux seuls États. Dans un livre vert à tonalité volontairement catastrophiste publié mercredi 7 juillet 2010 et intitulé de manière pédante « Vers des systèmes de retraite adéquats, viables et sûrs en Europe », la Commission, qui n'a aucun mandat du peuple, adopte un discours profondément idéologique d'un ultralibéralisme qui fait froid dans le dos. Sous couvert d'une approche technique et juridique, elle y préconise l'allongement automatique de la durée de cotisation en fonction de l'espérance de vie des travailleurs. Elle y préconise également une « éducation financière » des travailleurs, priés de se comporter en « boursicoteurs éclairés » pour assurer l'avenir de leur retraite. Ce projet technocratique est d'autant plus insupportable qu'il est enrobé d'un charabia scientifique (« il est important que les citoyens possèdent des compétences adéquates en matière d'économie et de planification pour évaluer de manière appropriée leur besoin de protection financière et sociale et éviter les biais comportementaux »). Signataire de la proposition de loi n° 2679 visant à garantir le financement des retraites des Français tout en s'attaquant à la finance et aux privilèges des plus fortunés, il lui demande de bien vouloir dénoncer solennellement l'immixtion inacceptable de la Commission européenne dans le débat sur la réforme des retraites, lequel n'appartient qu'aux peuples et certainement pas à quelques pseudo-élites européennes à la solde du capitalisme financier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87147

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2010, page 9399

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)